



12 avril 2018

CNR SIGNE UN ACCORD DE COOPERATION AVEC LA SEMAF SA, ENTREPRISE EXPLOITANTE DE DEUX AMENAGEMENTS HYDROELECTRIQUES SUR LE FLEUVE SENEGAL

A l'occasion de la 6ème session des IAGF (Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves), qui se tient du 9 au 13 avril 2018 au Sénégal, Elisabeth AYRAULT, Présidente Directrice Générale de CNR et Mohamed MOGAHA, Directeur général de la Société d'Exploitation des aménagements de Mantanali et Félou (SEMAF SA) ont signé ce jour un accord-cadre de coopération. Cet accord, d'une durée de 3 ans, porte principalement sur la réalisation de missions d'assistance technique et de transfert de compétences. Il illustre le savoir-faire reconnu dans le monde entier de CNR en ingénierie hydraulique.

Une coopération dans les domaines d'expertises de CNR

La SEMAF SA (Société d'Exploitation des aménagements de Manantali et Félou) est une filiale de la SOGEM (Société de Gestion de l'Energie de Manantali), entreprise créée par l'OMVS (Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal). Elle exploite deux ouvrages hydroélectriques sur le fleuve Sénégal au Mali pour une puissance totale installée de 260 MW et coordonne le développement à venir de plusieurs autres aménagements. Outre la production et le transport d'énergie, la SEMAF SA assure également la gestion des niveaux d'eau en aval de ses aménagements pour l'irrigation, la navigation et l'alimentation en eau de zones urbaines.

L'accord signé ce jour définit le cadre général des missions qui pourront être confiées à CNR dans cinq domaines principaux de ses métiers:

- Production hydroélectrique,
- Gestion du productible
- Entretien des barrages et ouvrages de génie civil
- Auscultation des barrages et ouvrages annexes
- Maîtrise des processus liés à la sécurité et sûreté des ouvrages.

Les actions qui seront réalisées touchent à la fois des missions d'expertises, de diagnostic et de conseil, mais aussi de formation et de transfert de compétences pour l'exploitation et la maintenance, l'optimisation et gestion de la production d'aménagements à buts multiples, et le développement de la téléconduite.

Dans le cadre de la préparation de cet accord, une délégation de la SEMAF SA, conduite par son Directeur Général, Mohamed Mogaha, a été accueillie par CNR à Lyon du 7 au 9 février dernier, et reçue par Julien Français, son directeur général.

Plus de 15 ans de coopération sur le fleuve Sénégal pour CNR

CNR met au service du fleuve Sénégal depuis plus de 15 ans son expertise unique développée en ingénierie hydroélectrique et fluviale, grâce à son expérience acquise sur le fleuve Rhône depuis plus de 80 ans.

De 2002 à 2006, elle a réalisé une mission d'aide à la mise en place d'un « plan d'alerte » du Fleuve Sénégal pour les crues exceptionnelles et catastrophiques. En 2006 elle a signé un accord de collaboration avec l'OMVS. Cet accord cadre a permis notamment la réalisation d'une étude sur la réforme institutionnelle de l'OMVS en 2008 et l'assistance technique pour la mise en place d'un réseau hydrométéorologique en 2011.

En 2016, CNR Ingénierie a par ailleurs signé un accord avec la SOGENAV (Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation sur le fleuve Sénégal, agence spécialisée de l'OMVS), pour des missions d'appui technique et assistance à maîtrise d'ouvrage.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% du capital ; le Groupe ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

CNR Ingénierie

CNR a développé une expertise unique en ingénierie hydroélectrique et fluviale, grâce à son expérience acquise sur le fleuve Rhône depuis 80 ans. Elle la propose à travers **CNR Ingénierie, son bureau d'ingénieurs-conseils intégré**, en France et dans 30 pays dans le monde. Elle est présente depuis plus de 20 ans sur le continent africain, au service d'une gestion durable des ressources en eau, du développement de l'hydroélectricité et de la navigation. Par ailleurs, CNR dispose de son laboratoire intégré, le Centre d'Analyse Comportementale des Ouvrages Hydrauliques spécialisé en modélisation physique des ouvrages. Un savoir-faire reconnu mondialement, grâce notamment à la modélisation des dernières écluses de Panama, inaugurées en 2016.

CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud, Responsable Relations Presse : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel